

[Traduction du STTP]



Ville de Truro

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

695, rue Prince
Truro (N.-É.) B2N 1G5
Tél. : 902-895-4484
Téléc. : 902-893-0501
www.truro.ca

Le 14 janvier 2014

Truro (Nouvelle-Écosse) – Le conseil municipal de la ville de Truro s'oppose à la décision de Postes Canada, annoncée le mois dernier, d'éliminer la livraison du courrier à domicile dans les centres urbains.

Les membres du conseil municipal ont passé en revue l'information relative à la décision de Postes Canada. Ils ont aussi assisté à une assemblée publique au cours de laquelle des résidents ont fait part de leurs préoccupations au sujet de cette décision.

« La perte du bureau de poste au centre-ville a été un dur coup pour la municipalité. Par conséquent, l'élimination de la livraison à domicile nous préoccupe beaucoup, surtout en ce qui concerne les personnes à mobilité réduite », affirme le maire Bill Mills.

Les résidents qui ont des questions ou des préoccupations ou qui aimeraient exprimer leur opinion sur l'élimination du service de livraison du courrier à domicile sont priés de prendre en note les coordonnées suivantes :

▪ **Section locale de Truro du STTP**
Canada

truro_cupw@hotmail.com

▪ **Ministre fédérale responsable de Postes**

L'honorable Lisa Raitt
Secrétariat général, Postes Canada

▪ **Postes Canada, Truro**
897-3341 (poste 2005)

2701, promenade Riverside N1150
Ottawa (Ontario) K1A 0B1

▪ **Député représentant la circonscription de Cumberland-Colchester-Musquodoboit Valley**

Scott Armstrong, 893-2455
scott.armstrong@parl.gc.ca

Bureau de circonscription à Truro
18, rue Willow, bureau 101
Truro (Nouvelle-Écosse) B2N 4Z4

Bureau d'Ottawa
446-S, édifice du Centre
Chambre des communes

Ottawa (Ontario) K1A 0A6
députés fédéraux sont

*Toutes les lettres adressées à des députées et
expédiées gratuitement.

Renseignements : Amanda Smees
Agente des communications
asmees@truro.ca

gl/scfp1979